

## INSCRIPTIONS 2025 / 2026

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**CP et Ville :**

**Tel :**

**Email :**

**Date de naissance :**

### Détail des cours & stages :

**\* ADULTES :**

<input type="checkbox"/> Lundi 17h30 / 18h30 : Flamenco 1	230,00 €	} 330,00 € les 2 cours
<input type="checkbox"/> Lundi 18h30 / 19h30 : Rumba & Sevillanes	230,00 €	
<input type="checkbox"/> Lundi 19h30 / 21h : Flamenco 2	280,00 €	
<input type="checkbox"/> Mercredi 18h/19h ou jeudi 19h/20h Sevillanes Débutant	200,00 €	

**\* ENFANTS :**

<input type="checkbox"/> Mercredi 13h30 / 14h30 : Flamenco 2 (pratiquants )	150,00 €
<input type="checkbox"/> Mercredi 14h30 / 15h30 : Flamenco 1 (débutants)	150,00 €

**\* STAGE CASTAGNETTES : Avec Estivaliz Barroso**

11/10 - 08/11 - 06/12 - 17/01 - 14/02 - 14/03 - 11/04 - 09/05 - 06/06

<input type="checkbox"/> Samedi 14h30 / 15h30 : Castagnettes Débutant	150,00 €*	} 250,00 € les 2 cours
<input type="checkbox"/> Samedi 15h30 / 16h30 : Castagnettes Pratiquant	150,00 €*	
<input type="checkbox"/> Samedi 16h30 / 17h30 : Clasico Espagnol castagnettes	150,00 €*	

(\*tarif adhérent / non adhérent : 180,00 € le cours et 310,00 € les 2 cours )

**\* STAGE FLAMENCO : Avec Samantha Alcon**

16/11 - 11/01 - 08/03 - 03/05

<input type="checkbox"/> Dimanche 11h / 12h30 : Flamenco Traditionnel	100,00 €*	} 150,00 € les 2 cours
<input type="checkbox"/> Dimanche 13h30 / 15h : Flamenco Contemporain	100,00 €*	

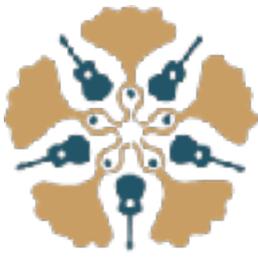
(\*tarif adhérent / non adhérent : 130,00 € le cours et 210,00 € les 2 cours )

### Modalités de règlement : A RÉGLER AVANT LE 13 OCTOBRE 2025

#### Montant total dû :

\* Réduction famille - 40 € pour 2 personnes d'un même foyer

- En 1 fois par virement  
IBAN : FR76 1710 6000 0918 6928 7700 089      BIC : AGRIFRPP 871
- Chèque en ..... fois sans frais
- En 1 fois en espèces



## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### ◆ Article 1

Le présent règlement intérieur, prévu à l'article 15 des statuts, complète et précise le fonctionnement de l'association.

### ◆ Article 2 : Modalités de règlement

Les frais d'inscription s'élèvent à 15€ compris dans la cotisation annuelle, et sont compris dans le tarif annuel indiqué. Des facilités de paiement seront accordées à la demande. Le règlement doit être effectué avant le 13 octobre 2025.

### ◆ Article 3 : Calendrier

L'inscription comprend 34 semaines de cours annuels qui sont dispensés entre SEPTEMBRE et JUIN selon le calendrier scolaire de l'académie de Montpellier. Pendant les vacances scolaires, les cours ne seront pas assurés pour les enfants. Pour les adultes, sur deux semaines de vacances, une semaine seulement sera congé excepté pendant les vacances de Noël. Un calendrier sera mis en place afin que vous puissiez suivre l'historique des cours.

### ◆ Article 4 : Assurance

L'adhérent doit fournir à l'association un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile. Merci de nous fournir avec votre inscription ces éléments.

### ◆ Article 5 : Tenue de danse

Il est conseillé de venir en cours habillées de jupe ample pour les filles et équipés de chaussures de flamenco pour tous. Vous pouvez nous consulter pour toute commande de chaussures. Prévoir pour les cours une petite bouteille d'eau et un goûter pour les enfants.

### ◆ Article 6 : Admission

Les membres doivent acquitter la cotisation annuelle dans les délais impartis. L'adhésion implique l'adoption d'un comportement courtois et responsable. Le bureau administrateur se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute admission en cas de manquement à ces règles

### ◆ Article 7 : Absentéisme

En cas d'absence les cours ne sont ni remboursables sauf en cas de force majeure (décès, maladie auquel cas un justificatif sera demandé). Remboursement maximum à hauteur de 3 mois de cours.

### AUTORISATION DE PRISE ET DE DIFFUSION DE PHOTOGRAPHIE(S)

*(Pour une personne mineure)*

- AUTORISE MON ENFANT (Nom / Prénom )  
 N'AUTORISE PAS MON ENFANT (Nom/ Prénom)

La prise et la publication d'une ou plusieurs photographie(s) le représentant à l'occasion des activités entreprises dans le cadre des manifestations associatives, et sur différents supports (journal, site internet, réseaux sociaux ...)

Date et signature des parents

